

Garantie FOSTER TPE-PME

Fiche synthétique

Garantie FOSTER TPE-PME

⇒ Garantie pour les crédits professionnels ayant pour objet de faciliter l'accès au financement dans les banques sélectionnées.

Objectif général

- Faciliter l'accès au crédit pour le financement des investissements corporels et incorporels ainsi que les besoins en fonds de roulement
- Favoriser en particulier un meilleur accès au financement pour les projets risqués ou pour les nouvelles entreprises sans historique de crédit
- Alléger les conditions et exigences en cas d'insuffisance de garanties, par rapport aux exigences standards des intermédiaires financiers
- Taux d'intérêt réduits

Cible d'entreprises

Les TPE-PME et entreprises agricoles/forestières, exerçant leur activité en région Occitanie, en création, développement ou en transmission (non familiale), pour lesquelles un financement bancaire peut nécessiter une couverture en garantie renforcée

Caractéristiques

Objet : garantie d'emprunt bancaire

Taux de couverture en garantie : 80% du prêt

Plafonds : prêts jusqu'à 4 700 000 € (en fonction des aides publiques déjà perçues et en cours de perception par l'entreprise)

Durée de l'engagement de garantie : entre 12 mois et 120 mois maximum

Conditions : prêts octroyés par l'un des établissements bancaires listés ci-dessous, sous réserve d'acceptation du dossier par la banque

Avantages : très forte couverture en garantie, taux du crédit bonifié et sécurisé (taux fixe bénéficiant d'une décote par rapport aux taux barème de la banque)

Coût pour l'entreprise : gratuit

Établissements bancaires pouvant mettre en œuvre la garantie



BANQUE POPULAIRE
DU SUD
BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
OCCITANE
BANQUE & ASSURANCE



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRENEES



CRÉDIT
AGRICOLE

Pour toute intervention de la garantie FOSTER TPE-PME, veuillez-vous adresser directement aux intermédiaires financiers sélectionnés, à savoir :

Occitanie Est (Départements 11/30/34/48/66)

Banque Populaire du Sud (TPE-PME + entreprises agricoles/forestières)

TPE-PME / Bruno Hernandez : bruno.hernandez@sud.banquepopulaire.fr

Agriculture / Nicolas Mestres : nicolas.mestres@sud.banquepopulaire.fr

Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon (TPE-PME)

Nathalie Gil-Mifsud : nathalie.gil-mifsud@celr.caisse-epargne.fr

Occitanie Ouest (Départements 09/12/31/32/46/65/81/82)

Banque Populaire Occitane (TPE-PME + entreprises agricoles)

TPE-PME / David Hinh-Thai : david.hinhthai@occitane.banquepopulaire.fr

Françoise Teixido Lafolie : francoise.teixidolafolie@occitane.banquepopulaire.fr

Agriculture / Loïc Guiton : loic.guiton@occitane.banquepopulaire.fr

Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées (TPE-PME)

Nathalie Mangion : nathalie.mangion@cemp.caisse-epargne.fr

Crédit Agricole (Agriculture)

Ariège / Christophe Laffont : christophe.laffont@ca-sudmed.fr

Aveyron / Pascal Garibal : pascal.garibal@ca-nmp.fr

Haute Garonne / Patricia Bouville : patricia.bouville@ca-toulouse31.fr

Hautes Pyrénées, Gers / Véronique Lancon : veronique.lancon@lefil.com

Lot, Tarn et Garonne / Jean-Marc Périé : jean-marc.perie@ca-nmp.fr

Tarn / Frédéric Cavaroc : frederic.cavaroc@ca-nmp.fr